

COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

La CCBDC DEMANDE AUX PROPRIÉTAIRES DE CETTE APPLICATION DE RETIRER LES NOMS DES ENTREPRISES DE LA BAIE-DES-CHALEURS

Bonaventure, le 7 février 2022 – Vendredi en début de journée, la Chambre de commerce Baie-des-Chaleurs a été alertée au sujet d'une application nommée « Amis Du Québec ». Bien que l'application ait une allure de répertoire de commerces et de services locaux, celle-ci fait en réalité la promotion des mesures anti-masques et présente un répertoire d'entreprises, qui, selon elle, abondent dans le même sens en ce qui a trait aux mesures sanitaires.

D'une part, cette application est dangereuse, car elle encourage la population à commettre des infractions qui pourraient avoir une incidence néfaste sur leur santé. D'autre part, elle se sert de commerces afin d'agrémenter son répertoire. Environ quinze entreprises de la Baie-des-Chaleurs y figurent à l'heure actuelle. Après vérification auprès des différentes entreprises, ces dernières y figurent contre leur gré et aucun consentement n'a été donné au préalable aux créateurs de l'application.

« Je pense que les entreprises de produits et de services ont assez souffert et continuent de souffrir de la pandémie, il est absolument déplorable en plus de cela, de leur faire de la mauvaise publicité en se servant de leur nom, en leur prêtant des gestes et des opinions qui ne sont pas les leurs », a déclaré Maurice Quesnel, directeur général de la CCBDC.

« En tant que porte-parole de la communauté d'affaires, il est de notre devoir de protéger nos commerces et nos entrepreneur.es qui travaillent dur. C'est pourquoi nous mettons tout en place pour faire retirer leur nom de cette liste au plus vite », a ajouté M. Quesnel. Les entreprises se trouvant sur cette plateforme peuvent également, s'ils le souhaitent, contacter les propriétaires de l'application par téléphone ou par message directement et leur demander de se faire retirer de cette liste.

« Nous tenons à remercier la personne qui a porté à notre attention ces faits, et soulignons sa vigilance qui évitera certainement de mauvaises interprétations au sujet de nos entreprises », a conclu Maurice Quesnel.

À propos de la Chambre de commerce Baie-des-Chaleurs (CCBDC)

La CCBDC représente près de 400 membres sur les territoires de la MRC Avignon et de la MRC de Bonaventure. Elle a pour mission de mobiliser la communauté d'affaires afin de créer une vitalité économique dynamique et durable en offrant des services de réseautage, d'amélioration de compétences et d'accès à des occasions d'affaires.

-30-

Renseignements :

Valentine Palma
Agente aux communications et aux événements
Chambre de commerce Baie-des-Chaleurs
valentine@ccbdc.ca
Cellulaire : 418 983-3125

Maurice Quesnel
Directeur général, Chambre de commerce Baie-des-Chaleurs
maurice@ccbdc.ca
Cellulaire : 418 392-9832